

Lula réaffirme qu'il est victime d'une traque judiciaire



Brasilia, 16 août (RHC)- L'ex-président du Brésil, Luiz Inacio Da Silva, Lula, a dénoncé le fait qu'il est victime d'une traque judiciaire qui est déjà entrée dans l'histoire.

Il a ajouté que de nouveaux faits surgissent chaque jour pour confirmer le caractère illégal des procédures ayant pour but de le condamner et de le maintenir en prison. L'ex-président brésilien a été condamné injustement à 12 ans et 1 mois de prison. Il a été accusé à tort des délits présumés de corruption passive et de blanchiment d'argent. Aucune preuve n'a été présentée contre lui.

Dans une lettre adressée au peuple brésilien, écrite dans sa cellule du pénitencier de Curitiba, le candidat du Parti des Travailleurs à la présidence du Brésil a relevé que la loi électorale garantit qu'il ne sera pas candidat seulement au cas où il viendrait à décéder, à renoncer à sa nomination ou à être déclaré non-éligible par la justice.

« Je n'ai pas l'intention de mourir, je n'entend pas renoncer à ma candidature, et je vais me battre jusqu'au bout pour mon inscription » a écrit Lula dans sa lettre, diffusée hier après l'inscription officielle de sa candidature auprès du Tribunal Suprême Électoral.

Comme elle avait déjà menacé de faire, la procureure générale de la République du Brésil et procureure générale électorale, Raquel Dodge a mis en cause l'inscription de la candidature de Lula ce qui contraste

avec le fort appui populaire démontré dans les rues et dans les sondages.

Hier, des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées à Brasilia pour appuyer la candidature de Lula qui est en prison depuis 132 jours.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/169193-lula-reaffirme-quil-est-victime-dune-traque-judiciaire>



Radio Habana Cuba